

ILOT GRANITIQUE DE SAINT VALLIER-TAIN L'HERMITAGE

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 3 700 ha

Drôme

BEAUSEMLANT, CROZES-HERMITAGE, EROME, LARNAGE, LAVEYRON, PONSAS, SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS, SAINT-UZE, SAINT-VALLIER, SERVES-SUR-RHONE, TAIN-L'HERMITAGE, GERVAIS,

ZNIEFF de type I concernées par cette zone

26020001,26020002,26020003,26020004

Description et intérêt du site

Il s'agit d'un petit massif à roche mère granitique affleurante, véritable isolat situé en rive gauche du Rhône

S'y développe une végétation sub-méditerranéenne dominée par la série du Chêne pubescent, avec des landes boisées à Genévrier oxycèdre (Cade) et Ciste à feuilles de Sauge, ainsi que des pelouses caractéristiques du xérobromion (pelouses sèches dominées par une graminée : le Brome dressé).

L'ensemble présente un intérêt botanique élevé. On peut ainsi y remarquer la présence en densité remarquable d'espèces telles que la Gagée des rochers ou la Pulsatille rouge. Plus anecdotique mais spectaculaire est l'extension d'espèces exotiques telles que les cactus-raquettes (*Opuntia compressa* et *humifusa*), dont l'introduction est ici probablement ancienne.

De tels biotopes constituent par ailleurs d'excellents territoires de chasse pour les rapaces (nicheurs dans les gorges et les parois abruptes), et Pierre Aiguille est un site de référence en matière d'observation des migrations empruntant le couloir rhodanien.

Le zonage de type II traduit la cohérence de ce petit ensemble naturel original, au sein duquel les secteurs abritant les habitats ou les espèces les plus remarquables sont retranscrits par plusieurs zones de type I (dont les gorges de la Galaure et Pierre-Aiguilles).

Il souligne également particulièrement certaines fonctionnalités naturelles liées à la préservation des populations animales ou végétales :

- zone de passage (migrations de l'avifaune) mais aussi d'échanges entre les deux rives du fleuve, ici proches et réunies dans une même parenté géologique au niveau du défilé de Tain-tournon : en témoigne un cortège floristique au sein duquel abonde les espèces caractéristiques du Massif Central (Genêt purgatif, Joubarbe d'Auvergne...);
- zone d'alimentation ou de reproduction pour de nombreuses espèces (rapaces tels que le Grand-Duc d'Europe ou le Circaète Jean-le-Blanc, Castor d'Europe dans les gorges...).

L'ensemble présente par ailleurs un intérêt paysager, géologique (avec par exemple le site des « Roches qui Dansent » cité à l'inventaire des sites géologiques remarquables de la région Rhône-Alpes), géomorphologique (Défilé de Tain-Tournon...), ainsi que biogéographique compte-tenu de sa géologie originale et de sa localisation à une frontière climatique, favorisant la présence de nombreuses espèces méditerranéennes (Rainette méridionale, Fauvette mélanocéphale, Genévrier oxycèdre...) ou caractéristiques du Massif Central (Genêt purgatif...), parvenant ici en limite de leur aire géographique de répartition.

Milieus naturels

32.131	MATORRAL A JUNIPERUS OXYCEDRUS
32.342	MAQUIS A CISTUS SALVIIFOLIUS
34.5	PELOUSES XEROPHILES MEDITERRANEENNES
45.3	FORETS DE CHENES VERTS MESO ET SUPRA MEDITERRANEENNES

Flore

Aïra élégant	<i>Aira elegantissima</i> Schur
Chardon du Vivarais	<i>Carduus vivariensis</i>
Centaurée presque blanchâtre	<i>Centaurea maculosa</i> subsp. <i>subalbida</i>
Cytise à longs rameaux	<i>Chamaecytisus elongatus</i> (Waldst. & Kit.) Link
Ciste à feuilles de sauge	<i>Cistus salviifolius</i> L.
Cléistogènes tardif	<i>Cleistogenes serotina</i> (L.) Keng
Crocus bigarré (Crocus de Crest)	<i>Crocus versicolor</i> Ker-Gawler
Gagée des rochers (de bohême)	<i>Gagea bohemica</i> (Zauschner) Schultes & Schultes fil
Jasmin buissonnant	<i>Jasminum fruticans</i> L.
Cotonnière des champs	<i>Logfia arvensis</i> (L.) J. Holub
Notholaëna de Maranta	<i>Notholaëna marantae</i> (L.) Desv.
Orchis de Provence	<i>Orchis provincialis</i> Balbis ex DC.
Ormithogale penchée	<i>Ormithogalum nutans</i> L.
Plantain sp.	<i>Plantago holosteum</i> Scop.
Pulsatille rouge	<i>Pulsatilla rubra</i> Delarbre
Renoncule de Montpellier	<i>Ranunculus monspeliacus</i> L.
Silène à petites fleurs	<i>Silene otites</i> (L.) Wibel
Trèfle hérissé	<i>Trifolium hirtum</i> All.
Véronique du printemps	<i>Veronica verna</i> L.
Vesce jaune	<i>Vicia lutea</i> subsp. <i>lutea</i>
Hélianthème taché	<i>Xolantha guttata</i> (L.) Rafin.

Faune vertébrée

Mammifère

Castor d'Europe *Castor fiber*

Oiseau

Martin-pêcheur d'Europe *Alcedo atthis*

Grand-duc d'Europe *Bubo bubo*

Bruant fou *Emberiza cia*

Alouette lulu *Lullula arborea*

Faune invertébrée

Crustacé

Ecrevisse à pattes blanches *Austropotamobius pallipes*

Bibliographie

GARRAUD, L.

Flore de la Drôme. Atlas écologique et floristique

2003 pages : 925 p Consultable : Conservatoire Botanique National Alpin

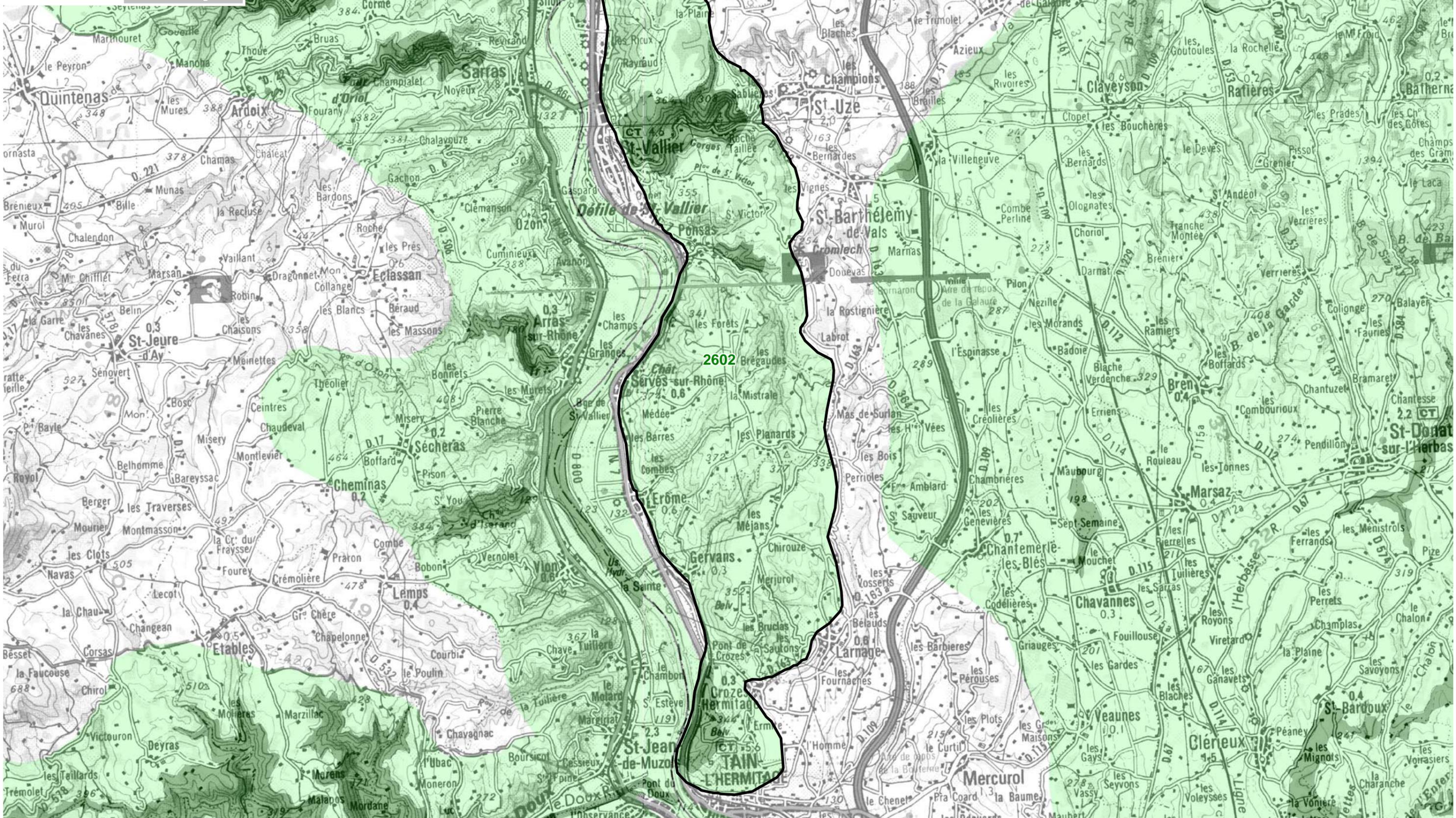


MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES



Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF II* N°2602



* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Anney

Légende

-  Périmètre de la ZNIEFF type 2
-  Autres ZNIEFF type 2
-  ZNIEFF type 1

